

CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE PORT SAINT PERE

029

SEANCE DU 17 JUIN 2011

Le dix sept juin deux mille onze à vingt heures, les membres du conseil municipal de la Commune de PORT SAINT PERE, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sur la convocation du maire.

Présents : BATARD Alban, BERTRAND Joëlle, BOIDRON Dominique, BOSSARD Dominique, BOURIAUD Jean-Pierre, CHAUVET Raymonde, DE L'ESTANG DU RUSQUEC Edwige, DEVY Emmanuelle, FOREST François, GUERIN Joël, HOUDAYER Martine, JOURDAIN-AVERTY Isabelle, LEAUTE Gaëtan, LEMASSON Yves, THEPENIER Denis.

Absents Excusés : M. Lionel ROSSETTI donne pouvoir à M. Joël GUERIN
Mme Andrée BAUDRU donne pouvoir à M. Yves LEMASSON
Mme Annie RICHARD donne pouvoir à Mme Martine HOUDAYER
Mme Françoise VOYAU donne pouvoir à M. François FORES

Absents : Mme Claire ROGER
M. Vincent MERLET

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur François FOREST, maire.

DE-2011-05-01 ELECTIONS DES DELEGUES APPELES A DESIGNER LES SENATEURS LE DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2011

Conformément aux dispositions de l'article L 283 et L 290-1 du Code Electoral, le bureau est constitué de François FOREST, Gaëtan LEAUTE, Yves LEMASSON, Joël GUERIN, Alban BATARD et Jean-Pierre BOURIAUD.

Le Conseil Municipal a élu pour secrétaire Gaëtan LEAUTE

Monsieur le Président a donné lecture

- des articles transcrits ci-dessus relatifs à l'élection des sénateurs,
- du décret fixant la date à laquelle les conseillers municipaux doivent désigner leur délégué et suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 25 septembre 2011,
- de l'article L 284 du Code Electoral indiquant que le conseil municipal de PORT SAINT PERE devait élire sept délégués titulaires et quatre délégués suppléants.

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES :

Liste des candidats :

LEMASSON Yves, BOIDRON Dominique, FOREST François, BOSSARD Dominique, CHAUVET Raymonde, BATARD Alban, LEAUTE Gaëtan, GUERIN Joël, DU RUSQUEC Edwige, BERTRAND Joëlle

1^{er} tour de scrutin

Le Président a invité les conseillers municipaux à procéder sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de sept délégués titulaires.

Chaque conseiller à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 19
- Majorité absolue : 10

CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE PORT SAINT PERE

030

Ont obtenu :

| | |
|-------------------|----|
| LEMASSON Yves | 19 |
| BOIDRON Dominique | 16 |
| FOREST François | 16 |
| BOSSARD Dominique | 16 |
| CHAUVET Raymonde | 13 |
| BATARD Alban | 13 |
| LEAUTE Gaëtan | 12 |

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

LEMASSON Yves, né le 12 mars 1949 à HERIC (Loire Atlantique), domicilié « 3 chemin du Logis Neuf » à PORT SAINT PERE, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

BOIDRON Dominique, né le 3 novembre 1955 à BOUAYE (Loire Atlantique), domicilié « 5 rue de Pornic » à PORT SAINT PERE, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

FOREST François, né le 29 septembre 1960 à CHEIX EN RETZ (Loire Atlantique), domicilié « 2, Le Plessis » à PORT SAINT PERE, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

BOSSARD Dominique, né le 16 octobre 1965 à NIORT (Deux Sèvres), domicilié « 3, avenue des sports » à PORT SAINT PERE, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

CHAUVET Raymonde, née le 22 mai 1950 à PORT SAINT PERE (Loire Atlantique), domiciliée « 2, Les Cinq Chemins » à PORT SAINT PERE, a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

BATARD Alban, né le 13 octobre 1989 à NANTES (Loire Atlantique), domicilié « La Bruyère Noire » à PORT SAINT PERE, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

LEAUTE Gaëtan, né le 2 mai 1966 à MACHECOUL (Loire Atlantique) domicilié « 19bis, rue de Pornic » à PORT SAINT PERE, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection de 4 suppléants :

Liste des candidats :

GUERIN Joël, DU RUSQUEC Edwige, BERTRAND Joëlle, THEPENIER Denis

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 19
- Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

| | |
|-------------------|----|
| GUERIN Joël | 19 |
| DU RUSQUEC Edwige | 19 |
| BERTRAND Joëlle | 19 |
| THEPENIER Denis | 19 |

CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE PORT SAINT PERE

031

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

GUERIN Joël, né le 3 juin 1947 à NANTES (Loire Atlantique), domicilié « 2bis avenue des sports » à PORT SAINT PERE, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

DU RUSQUEC Edwige, née le 4 juin 1950 à PARIS 8^{ème} (Paris), domiciliée « La Rivière » à PORT SAINT PERE, a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

BERTRAND Joëlle, née le 5 mai 1956 à ARGENTEUIL (Val d'Oise), domiciliée « 12, rue de la Jutière » à PORT SAINT PERE, a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

THEPENIER Denis, né le 10 novembre 1966 à LA MONTAGNE (Loire Atlantique), domicilié « 9, rue des Frênes » à PORT SAINT PERE, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS :

Le Président

Le Secrétaire

Les Membres du bureau

Les Membres du Conseil Municipal